

DÉPARTEMENT
DE LA CHARENTE-MARITIME

Arrondissement
de ROCHEFORT

Canton
de ROYAN

Commune
de ROYAN

Objet

ATTRIBUTION DE SUBVENTIONS
EXCEPTIONNELLES A PLUSIEURS
SOCIETES SPORTIVES =
CREDITS RESERVES DU BUDGET
PRIMITIF 1983

83.109

DATE DE CONVOCATION

27 MAI

DATE D'AFFICHAGE

27 MAI

Nombre de conseillers
en exercice 33

Nombre de présents 27

Nombre de votants 33

POUR : 32

CONTRE :

ABSTENTION : 1

15 JUN 1983

CAUTION LG. N° B2.

1982

Extrait du Registre des Délibérations DU CONSEIL MUNICIPAL

COMMUNE DE ROYAN

L'An mil neuf cent quatre vingt trois

le TROIS JUIN

à 17 heures 30

le Conseil Municipal, légalement convoqué s'est réuni à la Mairie, en séance publique, sous la présidence de M. DE LIPKOWSKI, Député-Maire

Etaient présents : MM. de LIPKOWSKI - MM. FABER - TAP - BOUTET -
LE GUEUT - BUSSEREAU - POUMAILLOUX - DAUZIDOU, Adjoints,
Melle DEVIGNE - MM. BERTHOME - REVOLAT - Mme GAUDIN - MM. MARCONI -
PAPEAU - Mme JEAN - MM. LACOTTE - GAVEN - COUNIL - Mme LAFAYE -
Mme RAILLAT - MM. ROUDOT - GEOFFROY - CANDAU - Mme DE GAYE -
M. BARBAT - Mme BUCHET - M. MONNARD

formant la majorité des membres en exercice.

Représentés : MM. BENOIT par M. BUSSEREAU - Dr MOST par M. DE
LIPKOWSKI - Mme EPAGNEAU par M. MONNARD - Mme FONTAN par M. ROUDOT -
M. LAPERCHÉ par M. FABER - M. THOMAS par M. CANDAU

Absents : MM.

Melle DEVIGNE

a été élu Secrétaire.

La Commission Municipale "JEUNESSE ET SPORTS ET SCOLAIRE"
réunie le 30 mai 1983 a examiné un certain nombre de demandes de
subventions exceptionnelles émanant de :

- l'Association "VOLIER CHARENTE-MARITIME" pour la participation à
la course transatlantique des Bermudes,

- la section TENNIS du R.O.C. pour une aide financière à l'occasion
des demi-finales de la coupe de GALEA au Garden-Tennis du 9 au 17
juillet prochains,

- la section FOOTBALL du R.O.C. pour une aide exceptionnelle à
l'occasion de la création d'une équipe "JUNIORS"

- les TWIRLING ROYAN PARC pour une aide exceptionnelle à l'occasion
d'un déplacement à Villeneuve s/Lot pour le Grand Prix Fédéral et
à Marennes pour le concours régional,

- l'association sportive de l'Ecole et du Collège STE-MARIE
ST JEAN-BAPTISTE à la suite des frais entraînés par le déplacement
de différentes équipes à Rennes, Vittel, etc, particulièrement pour
les championnats inter-régionaux de gymnastique et les championnats
de France de gymnastique par équipes,

.../...

- l'A.S.C.B., section FOOTBALL FEMININ, à la suite des dépenses entraînées par divers déplacements dans le cadre du Championnat de France de Football féminin,

LE CONSEIL MUNICIPAL,

. Vu les propositions de la Commission "JEUNESSE ET SPORTS ET SCOLAIRE" réunie le 30 mai 1983,

DECIDE :

d'attribuer, à titre exceptionnel, les subventions suivantes :

- Association "VOILIER CHARENTE-MARITIME" au port des Minimes de la ROCHELLE : 1 000,00 F (MILLE FRANCS)
- Section TENNIS du R.O.C. : 5 000,00 F (CINQ MILLE FRANCS)
- Section FOOTBALL du R.O.C. : 5 000,00 F (CINQ MILLE FRANCS)
- TWIRLING ROYAN-PARC : 3 500,00 F (TROIS MILLE CINQ CENTS FRANCS)
- Association sportive de l'Ecole et Collège STE-MARIE ST-JEAN BAPTISTE : 2 000,00 F (DEUX MILLE FRANCS)
- A.S.C.B. - Section FOOTBALL FEMININ : 2 500,00 F (DEUX MILLE CINQ CENTS FRANCS)

. que la dépense totale de 19 000,00 F (DIX NEUF MILLE FRANCS) sera imputée sur les crédits réservés ouverts au chapitre 945 - article 657 du budget primitif 1983.

Fait et délibéré, les jour, mois
et an susdits.

Ont signé au registre, MM les
membres présents.

Pour extrait conforme,
Pour le député-Maire,
Le Premier-Adjoint,

